



Trois filières d'excellence animent le territoire, dont deux le rendent particulièrement innovant.

L'aéronautique, l'innovation alimentaire ainsi que la santé sont les trois filières d'excellence présentes sur le territoire. Les deux premières permettent à Melun Val de Seine de se démarquer par rapport aux autres villes de France.

L'aéronautique

Filière clé, l'aéronautique en Ile-de-France est le 1^{er} bassin d'emploi de France (100 000 emplois) et représente à lui seul plus que ceux de Toulouse (2^e) et Bordeaux (3^e) réunis. La plupart de ces emplois sont concentrés en recherche et développement : 90% pour l'aviation d'affaires et 60% pour la propulsion et les équipements.

En forte croissance, la filière aéronautique francilienne est à la pointe de l'innovation soutenue par le pôle de compétitivité AsTech, qui finance divers projets de Recherche & Développement. Parallèlement au soutien de l'innovation, le pôle développe également un programme Perform'aero destiné à aider les PME à se développer et à s'unir pour travailler de concert avec les grands constructeurs.

Le pôle aéronautique Paris\Villaroche Aeronautics & Technology Park est le 1^{er} pôle d'Ile-de-France après le Bourget. Structuré autour de la présence de la SAE, groupe SAFRAN qui emploie près de 8 000 personnes, le pôle accueille, grâce à ses opportunités foncières (60 ha) et à une politique de développement ambitieuse (développement de l'aviation d'affaires sur l'aérodrome, services aux entreprises...), de nouvelles entreprises qui travaillent en lien et notamment avec le groupe SAFRAN.

La croissance de la filière combinée au développement et à l'installation des entreprises du pôle implique le recrutement de nouveaux collaborateurs. Une étude sur la gestion et l'anticipation des besoins en emploi et en compétences de la filière, dont l'enjeu est de soutenir et d'accompagner la croissance économique du pôle aéronautique Melun Villaroche, est actuellement en cours.

L'innovation alimentaire

Melun Val de Seine est la tête de pont francilienne de l'innovation alimentaire et participe au pôle de compétitivité Vitagora. Les objectifs sont triple :

<https://www.yourbusinessinmelun.com/faire-du-business/filieres?>

- **Favoriser l'implantation, le développement et le succès des entreprises de la filière**, et plus particulièrement des TPE/PME françaises et internationales, en leur offrant des infrastructures dédiées sur des sites majeurs : le quartier d'affaires Centre Gare à Melun, le quartier Saint-Louis à Dammarie-lès-Lys, le parc d'activités de Vaux-le-Pénil / Melun Val de Seine.
- **Accroître la compétitivité par l'innovation et la formation** : stimuler la création d'activités économiques, favoriser la professionnalisation de la filière
- **Renforcer et animer la filière** : développer un portefeuille équilibré de TPE / PME couvrant les entreprises à fort potentiel ainsi que le parcours d'enseignement supérieur, faciliter les relations interprofessionnelles.

Melun Val de Seine tisse son réseau francilien. Elle adhère à [l'Association Régionale des Industries Agroalimentaires d'Ile-de-France](#) (ARIA) et notamment au Programme de Structuration et de Soutien à la Filière IAA, au [Club des PAI](#) qui regroupe des professionnels des Produits Alimentaires Intermédiaires. Dans ce cadre, Melun Val de Seine organise des conventions d'affaires qui réunissent les grands noms de l'industrie alimentaire.

Le territoire accueille des entreprises innovantes, telles que [ENTOMA](#), [Matatie](#), [Tinybird](#) ou encore [110 graines](#).

Santé / pharmacie / cosmétique

La santé, la pharmacie et la cosmétique sont constitutives de l'histoire industrielle de Melun Val de Seine qui accueille de grands groupes : la [COOPER](#) (Coopération pharmaceutique française), les [Laboratoires Galéniques Vernin](#), [MARY-COHR GUINOT](#), [SOCOS SERVICES](#).

À LIRE AUSSI



PARCS D'ACTIVITÉS



SERVICES AUX ENTREPRISES



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

297, rue Rousseau Vaudran CS 30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15
13h30 > 17h30